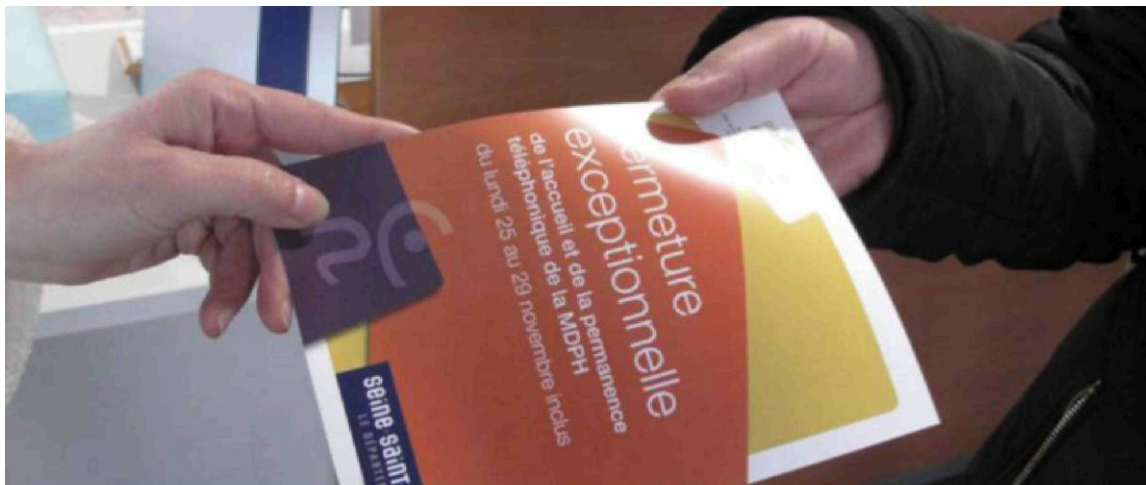




BOBIGNY Elle ferme une semaine pour tenter de rattraper son retard

La Maison du handicap débordée



Bobigny, hier matin. La Maison départementale du handicap a fermé son accueil et son standard pour mobiliser ses agents sur le traitement des dossiers. (LP/G.B.)

« **F**ermeture exceptionnelle » L'affiche a surpris quelques visiteurs hier matin, aux portes de la Maison départementale du handicap, à Bobigny. « Mais c'est que je viens de loin moi ! J'espère au moins qu'il ne manque pas une pièce dans mon dossier », peste un vieux monsieur, reçu sommairement dans le hall d'entrée de l'immeuble. L'accueil du public et le standard téléphonique sont interrompus pour toute la semaine au sein de ce lieu dédié aux enfants et adultes handicapés de Seine-Saint-Denis. L'objectif de cette mesure, prise par la direction : permettre aux agents de l'établissement de se mobiliser pour traiter les dossiers en retard (probablement près de 10 000). La mesure n'est pas inédite, puisqu'en juin dernier, déjà, la Maison du handicap avait fermé ses portes pour une semaine. « Pour la prestation de compensation du handicap

“ On n'aide même plus les gens, parfois analphabètes, à remplir leurs dossiers ”

Une secrétaire sociomédicale

(NDLR : PCH, une aide financière), le délai atteint 18 mois, voire deux ou trois ans », confie un agent administratif. « Il y a un peu moins d'attente pour les demandes concernant les enfants », note une de ses collègues. Parmi les usagers croisés hier matin, Idrissa, 25 ans, a ainsi attendu plus d'un an pour obtenir sa carte d'invalidité qu'il sort « quand il y a trop de monde dans les files d'attente ». Hamid, 54 ans, habitant d'Aubervilliers en attente d'une greffe rénale, a « survécu » pendant un an et demi, avant de toucher l'allocation adulte handicapé (790 € auxquels s'ajoute une aide de 104 €), « alors qu'à Paris, les réponses sont beaucoup plus rapides ! ».

Soutenus par la CFDT et la FSU, plusieurs dizaines d'agents sont allés exprimer leur mécontentement auprès du président délégué de la Maison du handicap, Pierre Laporte,

vice-président (FG) du conseil général. Parmi eux, une secrétaire sociomédicale évoque des « conditions d'accueil inadmissibles » : « On n'aide même plus les gens, parfois analphabètes, à remplir leurs dossiers. » Les syndicats pointent, plus qu'un manque de moyen, un « problème d'organisation » : « Les services sont compartimentés », dénoncent en chœur Mustapha Houari (CFDT) et Rémi Adell (FSU). De son côté, Pierre Laporte, en charge de l'autonomie aux personnes au sein du conseil général, constate lui aussi un « accroissement des retards » durant la dernière période. Un phénomène lié selon lui à l'afflux massif de demandes. La pénurie de médecins, chargés d'évaluer les demandes, ralentit encore le processus. Mais Pierre Laporte affirme que le dialogue va s'engager, afin d'améliorer les choses. « Nous allons écouter le personnel et les syndicats, et prendre en compte leurs propositions avant la période des fêtes. »

GWENAELE BOURDON